



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

## Communiqué de presse

### **Une décision du Tribunal des Prud'hommes de l'administration cantonale relance le dossier de la classification des employés de l'Etat.**

La FSF a pris acte de la décision du Tripac qui constate des inégalités de traitement au sein de la fonction publique, notamment chez les enseignants et soutient pleinement la démarche de la SPV dans son combat contre ces inégalités.

La FSF relève que cette décision de justice génère la plus grande confusion auprès des employés de l'Etat, au bénéfice d'une formation équivalente mais nettement moins bien classés.

**C'est pourquoi la FSF réclame également l'ouverture, sans plus tarder, d'une négociation générale sur les salaires qui concernera non seulement les salaires des enseignants de l'école obligatoire (selon les propositions de la SPV), mais aussi ceux de l'ensemble des employés de l'Etat.**

Pour la FSF, en application du principe d'égalité de traitement, les revalorisés, toutes professions confondues et à formation équivalente, devront l'être à un niveau au moins égal à celui des maîtresses en activités créatrices sur textiles.

La FSF rappelle que le dossier sur la reclassification des fonctions et l'échelle des salaires est à l'étude depuis plus de 7 ans et qu'il a été initié à la seule initiative du Conseil d'Etat et non des centrales syndicales. Le Conseil d'Etat *in corpore* s'est engagé à le mettre en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette affaire prouve qu'il est plus que temps d'entamer les négociations Decfo-Sysrem promises par le Conseil d'Etat depuis longtemps déjà. Pour ce faire, la FSF réclame la communication aux syndicats de tous les documents en possession du gouvernement et qui sont nécessaires à une véritable négociation (nouvelle grille des fonctions Decfo et échelle des salaires Sysrem).

Lausanne, 16 mai 2007

Secrétariat Général FSF, 021 601 50 19  
Pour le chantier Decfo-Sysrem :  
Béatrice Métraux, secrétaire générale, 079 703 82 29  
Michel Gilliéron, APGV, 021 635 07 87  
Jean-Pierre Pasche, président, 079 690 75 92

---

FSF-Vaud, Ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne  
Tél.+Fax 021-601 50 19, E-Mail : [fsf@bluewin.ch](mailto:fsf@bluewin.ch)